

GRUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME DE L'ONUSIDA

VOLET THÉMATIQUE :

Les populations clés et prioritaires¹, en particulier les personnes transgenres, et la voie vers les objectifs de 2025 : réduire les inégalités en matière de santé par des réponses adaptées et systémiques.

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION : DEUXIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL

Date : 16 mai 2023

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Accueil et introduction
- Présentation pour discussion de l'avant-projet de note d'information sur « **les populations clés et prioritaires¹, en particulier les personnes transgenres, et la voie vers les objectifs de 2025 : réduire les inégalités en matière de santé par des réponses adaptées et systémiques** »
- Présentation pour discussion de l'avant-projet d'ordre du jour pour le volet thématique
- Prochaines étapes

RÉSUMÉ

1. Accueil et introduction

M. Morten Ussing, Directeur de la gouvernance, Secrétariat de l'ONUSIDA, a accueilli le groupe de travail du CCP à sa deuxième réunion pour la préparation du volet thématique de la 52^e réunion du CCP (28 juin 2023) sur *les populations clés et prioritaires¹, en particulier les personnes transgenres, et la voie vers les objectifs de 2025 : réduire les inégalités en matière de santé par des réponses adaptées et systémiques.*

M. Ussing a indiqué qu'il s'agissait probablement de la dernière réunion du groupe de travail, compte tenu du calendrier serré avec lequel le groupe a travaillé.

Le Secrétariat a rappelé que le groupe de travail a été créé pour permettre aux parties prenantes du CCP de s'approprier l'élaboration de la note d'information et les discussions concernant le volet thématique du CCP. Le volet thématique est un événement d'une journée inscrit à l'ordre du jour du CCP et permet une discussion approfondie sur un domaine

¹ Telles que définies dans la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026.

programmatisque spécifique de la riposte au sida. Les membres du groupe de travail jouent un rôle important dans l'élaboration de la journée et de la documentation qui l'alimente.

M. Ussing a souligné que l'appel à la soumission de bonnes pratiques avait été envoyé le 2 mai 2023 et que la date limite de réception des soumissions avait été repoussée au 18 mai 2023. Une sélection d'études de cas serait utilisée pour illustrer les éléments clés de la note d'information. M. Ussing a rappelé que toutes les études de cas seraient compilées dans un document de salle de conférence qui accompagnerait la note d'information. Comme cela a été mentionné lors de la dernière réunion, l'ONUSIDA utilise des études de cas pour informer d'autres publications, étendant ainsi l'impact au-delà du volet thématique.

Le Secrétariat a confirmé que le principal résultat attendu de la deuxième réunion était d'écouter les commentaires, les contributions et les suggestions du groupe de travail sur le projet de note d'information et l'avant-projet d'ordre du jour, ainsi que les suggestions concernant les intervenants. M. Ussing a également indiqué que le groupe de travail disposera d'un délai supplémentaire de cinq jours pour soumettre ses commentaires par écrit au Secrétariat.

2. Présentation de l'ébauche annotée de note d'information pour le volet thématique

Suki Beavers, Directrice pour l'égalité des sexes, les droits humains et l'engagement communautaire au Secrétariat de l'ONUSIDA, a remercié le groupe de travail de s'être joint à la réunion et pour toutes les contributions reçues à la suite de la première réunion. Elle a ensuite expliqué comment le projet de note d'information a été étoffé à la suite des commentaires reçus.

Mme Beavers a rappelé que fondement de la note d'information qui met l'accent sur les progrès réalisés dans la riposte au VIH, lesquels restent fragiles parmi les populations clés au niveau mondial et parmi les populations prioritaires telles que les enfants, les adolescentes et les jeunes femmes en Afrique subsaharienne. Les populations clés sont touchées de manière disproportionnée par le VIH et représentent la majorité des nouvelles infections dans toutes les régions. En 2021, les populations clés, notamment les professionnel(le)s du sexe et leurs clients, les homosexuels et autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes qui s'injectent des drogues et les personnes transgenres et leurs partenaires sexuels, représentaient 70 % des nouvelles infections par le VIH dans le monde. Les populations clés et leurs partenaires représentaient 94 % des nouvelles infections en dehors de l'Afrique subsaharienne et 51 % des nouvelles infections à VIH en Afrique subsaharienne.

Mme Beavers a souligné que les obstacles structurels empêchent tout progrès, car la stigmatisation, la discrimination, la violence et la criminalisation des populations clés exacerbent les inégalités sociales et économiques, la pauvreté et les exclusions, autant de facteurs susceptibles d'accroître la vulnérabilité au VIH et à d'autres maladies transmissibles et non transmissibles. Les inégalités et les vulnérabilités qui se recoupent exacerbent également les risques. Par exemple, dans les prisons, la prévalence du VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles est plus élevée chez les personnes transgenres que chez les personnes cisgenres.

La présentation a permis d'approfondir le contenu de la note d'information. Mme Beavers a expliqué que la note d'information commence par un aperçu des données épidémiologiques

actuelles disponibles concernant les populations clés et prioritaires. Cette section a été élargie à la suite de la première réunion en ajoutant de nombreuses données qui ont été collectées, mais aussi en mettant l'accent sur les lacunes en matière de données. Cette section du document rappelle également les engagements et les objectifs pour 2025 en ce qui concerne les populations spécifiées.

Mme Beavers a signalé que le terme « personne transmasculine » a été utilisé dans un paragraphe de l'introduction de la note d'information pour désigner les personnes dites de sexe féminin à la naissance qui s'identifient au spectre masculin. La transmasculinité inclut les personnes qui s'identifient comme des hommes trans et les personnes transgenres qui s'identifient simplement comme des hommes, mais aussi les personnes qui peuvent avoir une identité moins fixe en tant qu'homme ou non binaire.

La note d'information passe ensuite à la section sur les populations clés, en particulier les personnes transgenres, qui est la section la plus développée depuis la première réunion du groupe de travail. Elle analyse les inégalités qui empêchent de progresser dans la riposte au VIH pour les populations clés.

Mme Beavers a indiqué que tout au long de la note d'information, des extraits de publications ont été inclus sous forme de citations dans des encadrés. Ces extraits illustrent les expériences de certains membres des populations clés, en particulier les personnes transgenres, dans la riposte au VIH, en examinant les besoins et les défis.

Le chapitre suivant du document se concentre spécifiquement sur les personnes transgenres en tant que groupe diversifié. Il montre que les communautés transgenres ne constituent pas un groupe monolithique et qu'une riposte efficace doit prendre en compte les vulnérabilités et les inégalités qui se recoupent, ainsi que les questions connexes telles que la consommation de drogues chez les jeunes, les personnes en prison, etc. Le chapitre suivant aborde la manière dont les différentes cultures et langues ont historiquement décrit et accepté les personnes transgenres sous d'autres termes que « transgenres », ainsi que l'impact de la domination coloniale, en particulier sur les lois relatives aux personnes non binaires. Il examine les besoins et les défis auxquels sont confrontées les communautés transgenres, y compris, par exemple, les difficultés qu'elles rencontrent pour s'engager dans les ripostes nationales au VIH et pour accéder à des soins d'affirmation du genre, certaines personnes transgenres ayant recours à l'automédication, telle que l'achat d'hormones en ligne ou par l'intermédiaire d'amis, sans ordonnance ni supervision médicale.

Mme Beavers a souligné que le chapitre suivant détaille les défis du mouvement antigendre au niveau international, qui fait reculer les droits des personnes transgenres ainsi que l'égalité des sexes et les droits sexuels et reproductifs, tout en intensifiant les vulnérabilités au VIH. La note souligne également des domaines de progrès tels que la « dépathologisation » par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de la transidentité, qui n'est plus considérée comme une maladie mentale, et les avancées en matière de droits juridiques.

La note passe ensuite au chapitre qui montre comment la riposte au VIH peut réduire plus efficacement les risques et l'impact du VIH sur les populations clés. Des exemples d'initiatives mises en œuvre dans toutes les régions seront présentés, en particulier celles qui sont adaptées et répondent aux besoins des populations clés, notamment des personnes

transgenres. Il s'agit notamment de promouvoir l'égalité des sexes et les initiatives de lutte contre la violence basée sur le genre, d'intégrer dans les services VIH des services de santé plus larges, notamment des services de santé sexuelle et reproductive, de réduction des risques et de soins d'affirmation du genre, de lutter contre la stigmatisation et la discrimination dans les services de santé et d'autres espaces clés, notamment la communauté, le lieu de travail, l'éducation, les soins de santé, la justice et les situations d'urgence, d'intégrer la santé et la protection sociale, de supprimer les lois pénales préjudiciables, d'améliorer l'environnement juridique et de modifier les normes sociales, notamment de supprimer la peine de mort pour les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI). Mme Beavers a fait remarquer que cette section nécessite plus d'attention et que des études de cas nationales et des meilleures pratiques y seront ajoutées dans la deuxième version de la note d'information.

La note d'information se termine par une série de recommandations visant à améliorer la riposte au VIH aux niveaux national, régional et mondial. Le Secrétariat a identifié cinq domaines principaux qui ont déjà été présentés au groupe de travail : Information stratégique, services de santé, catalyseurs sociaux, réponses communautaires et financement.

3. Discussion sur le premier projet

Le groupe de travail du CCP a accueilli favorablement l'ébauche annotée. Parmi les commentaires spécifiques, on peut citer les suivants :

États membres :

- Ont remercié les présentateurs pour l'avant-projet détaillé de la note d'information et se sont dits satisfaits du fait qu'il reflète les suggestions faites par le groupe de travail lors de la première réunion.
- Une délégation a indiqué qu'elle avait récemment publié une étude approfondie sur l'accès aux services de santé pour les personnes transgenres et non binaires, qu'elle peut partager afin d'éclairer davantage les conclusions de la note d'information.
- Ont suggéré que la note développe la question du financement croissant des mouvements antigénre qui sapent la santé publique et sont une cause fondamentale de plusieurs des défis rencontrés dans la riposte au VIH. En outre, un développement plus approfondi du sujet peut contribuer à l'élaboration des recommandations de la note d'information, en particulier sur le financement des groupes communautaires.
- Ont souligné la nécessité de s'attaquer à l'héritage colonial qui a eu un impact sur les lois existantes.

Délégation des ONG du CCP :

- A exprimé son enthousiasme quant à l'élaboration de la note d'information et a remercié le Secrétariat et le groupe de travail pour tout le travail accompli jusqu'à présent.
- A demandé si le nombre actuel d'études de cas reçues est suffisant ou si elle peut inciter des collègues à en soumettre davantage.
- A indiqué que d'autres commentaires seront envoyés au Secrétariat par écrit.

- A proposé de partager des ressources et des études sur le colonialisme, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, ainsi que des rapports axés sur le financement des mouvements antigénre et des recommandations sur la manière d'aborder la question.

Coparrainants :

- Ont remercié les auteurs principaux du document et ont fait remarquer qu'il n'est pas seulement bien écrit, mais qu'il présente le sujet de manière logique avec des informations fondées sur des données probantes.
- Ont approuvé toutes les observations formulées par les membres du groupe de travail et ont indiqué que quelques observations mineures seront soumises au Secrétariat par écrit.

En réponse aux commentaires et observations formulés, le Secrétariat a indiqué avoir reçu un total de 23 études de cas nationales. Toutefois, le Secrétariat s'adresse aux directeurs de pays de l'ONUSIDA pour encourager les soumissions de certaines régions afin d'assurer un meilleur équilibre régional. M. Ussing a chaleureusement invité le groupe de travail à partager l'appel à soumission avec ses réseaux avant la prochaine échéance.

Mme Beavers a réitéré la nécessité de développer la question du financement des mouvements antigénre dans la note d'information et a suggéré de le faire par le biais d'une étude de cas, étant donné qu'un certain nombre d'études ont été réalisées sur ce sujet.

Elle a également indiqué que le document peut développer la section qui traite de l'impact des lois coloniales et des récits selon lesquels il s'agit d'un mouvement occidental qui n'est pas fondé sur la culture, la langue et la tradition.

Le Secrétariat a invité le groupe de travail à communiquer par écrit des commentaires supplémentaires avec des détails concrets, ainsi que des rapports de recherche et des études de cas avant la date limite.

4. Présentation de l'avant-projet d'ordre du jour pour le volet thématique

Mme Suki Beavers a présenté l'avant-projet d'ordre du jour pour le volet thématique. Elle a remercié le groupe de travail pour les nombreuses suggestions d'intervenants faites au Secrétariat. Elle a déclaré que les suggestions actuelles pour le modérateur sont Erika Castellanos de la délégation des ONG (Belize/Pays-Bas) et Julia Ehrt, Directrice exécutive d'ILGA World (Allemagne). Pour les discours d'ouverture, il a été indiqué que la Directrice exécutive de l'ONUSIDA, Winnie Byanyima, serait l'intervenante principale. En outre, il est proposé d'inclure un représentant d'un État membre pour un discours d'ouverture et un dirigeant mondial de la société civile issu de la communauté transgenre, deux propositions qui restent ouvertes. La note d'information proprement dite sera présentée par Christine Stegling, Directrice exécutive adjointe de la branche Politiques, sensibilisation et connaissances de l'ONUSIDA.

Le Secrétariat a suggéré d'organiser trois tables rondes pour le volet thématique. La première portera sur les données relatives aux inégalités et les recommandations visant à améliorer la riposte au VIH pour les populations clés et prioritaires, en particulier les personnes transgenres. Les intervenants suggérés comprennent un représentant du PNUD/FNUAP pour présenter les

données et les lacunes dans les données sur les populations clés, en particulier les personnes transgenres, y compris les données sur la cascade de traitement, la prévention et les catalyseurs sociaux ; un orateur d'un État membre, l'Inde, pour donner une analyse au niveau national sur la situation de l'épidémie de VIH et de la riposte, y compris le financement, en mettant l'accent sur les populations clés, en particulier les personnes transgenres ; un troisième orateur de la société civile, pour lequel il y a trois suggestions ; et Annette Verster, de l'OMS, pour présenter les lignes directrices consolidées de l'OMS sur la prévention, le diagnostic, le traitement et les soins du VIH, de l'hépatite virale et des IST pour les populations clés.

La deuxième table ronde sera consacrée aux droits humains, à la stigmatisation et à la discrimination, ainsi qu'à d'autres facteurs sociaux. Les intervenants comprendront un expert en droits humains qui donnera un aperçu des dernières études et preuves concernant une approche du VIH basée sur les droits humains pour les populations clés (deux suggestions) ; un représentant de la communauté transgenre qui parlera de l'impact des lois pénales et punitives et des efforts de réforme menés par la communauté (quatre suggestions) ; un orateur d'un État membre, le Zimbabwe, qui partagera une pratique probante sur l'amélioration des environnements juridiques et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination ; et un représentant du Programme commun qui fera un exposé sur les approches réussies en matière de réforme législative. Le Secrétariat a également reçu une suggestion d'ajouter un panéliste sur les expériences et les défis des personnes transgenres et de la diversité de genre en milieu carcéral.

La troisième table ronde porte sur le financement durable pour les populations clés et les réponses menées par les communautés. Les intervenants comprennent un orateur sur les tendances et les défis du financement des réponses communautaires pour les populations clés, en particulier les personnes transgenres, pour lequel il y a trois recommandations ; un orateur d'un État membre sur les bonnes pratiques dans le financement des réponses communautaires pour la santé et le bien-être des populations clés ; un représentant des populations clés s'exprimant sur les populations clés, en particulier les personnes transgenres, l'engagement dans les mécanismes de gouvernance et la prise de décision concernant la santé ; et un représentant du Fonds mondial pour parler du financement, notamment des lacunes, des leçons apprises et des recommandations pour le financement de la riposte au VIH pour les populations clés.

Le volet thématique se terminera par un résumé et une conclusion qui seront présentés par la Directrice exécutive adjointe de la branche Politiques, sensibilisation et connaissances de l'ONUSIDA, conformément à la pratique habituelle.

5. Discussion sur l'avant-projet d'ordre du jour

Le groupe de travail du CCP s'est félicité de l'avant-projet d'ordre du jour. Parmi les commentaires spécifiques, on peut citer les suivants :

Coparrainants :

- Ont remercié les intervenants et le Secrétariat d'avoir établi un ordre du jour très riche et varié.
- Ont suggéré qu'Erika Castellanos, de la délégation des ONG, fasse l'un des discours principaux en tant que leader de la communauté transgenre.

- Ont demandé si tous les intervenants devront assister au volet thématique en personne ou s'ils pourront participer par le biais de contributions virtuelles.
- Ont suggéré d'inclure le Dr Asa Radix (originaire de Sainte-Lucie) comme intervenant. Le Dr Asa Radix est un spécialiste des maladies infectieuses et du VIH reconnu comme un expert en médecine transgenre. Il a contribué à l'élaboration de nombreuses lignes directrices nationales et internationales pour les soins aux personnes transgenres et de diverses identités de genre.
- Ont suggéré Masen Davis, Directeur exécutif de Funders Concerned About AIDS et leader de la société civile, comme intervenant.

Délégation des ONG du CCP :

- A suggéré d'inclure dans la première table ronde un intervenant qui puisse parler de la désinformation et des faux rapports d'études qui ont circulé sur les mouvements liés au genre.
- A soutenu la proposition d'inclure le Dr Asa Radix comme intervenant.

États membres :

- Ont suggéré d'inclure le Dr James A. Makokis comme intervenant. Le Dr Makokis est un leader et un auteur de renommée nationale et internationale dans le domaine de la santé des autochtones et des personnes transgenres. Le Dr Makokis peut également contribuer à la conversation sur les contextes préreligieux et de genre avant les interventions coloniales.
- Ont soutenu l'inclusion d'un intervenant pour discuter de la diffusion d'informations erronées sur les personnes transgenres.
- Une délégation a remercié le Secrétariat de lui avoir donné l'occasion de présenter les données et les meilleures pratiques de son pays et a proposé de soumettre une étude de cas pour la deuxième table ronde, qui porte sur les droits humains, la stigmatisation et la discrimination.
- Ont exprimé leur soutien à Erika Castellanos, de la délégation des ONG, comme l'une des principales intervenantes.
- Se sont enquis du contenu des discours d'ouverture, tant pour le leader de la société civile que pour l'État membre, afin de formuler des recommandations pertinentes.

En réponse aux commentaires et observations formulés, le Secrétariat a remercié le groupe de travail pour ses excellentes suggestions et a noté le thème qui les traverse, indiquant que le groupe de travail va dans la même direction.

Mme Beavers a fait remarquer qu'il serait possible d'intégrer un intervenant qui décortiquerait les informations erronées de plus en plus nombreuses sur les personnes transgenres. Elle a également expliqué que le premier discours de la Directrice exécutive établira le cadre du volet thématique, tandis que le discours du leader de la société civile apportera la voix, les expériences et l'expertise d'un membre de la communauté transgenre et que le discours du représentant de l'État membre fournira des exemples inspirants de la façon dont le gouvernement avance et répond aux problèmes des populations clés, en particulier des personnes transgenres.

Le Secrétariat a précisé que la modalité de ce CCP est une réunion entièrement en personne, mais avec la possibilité d'une participation en ligne. Toutefois, le Secrétariat s'efforce de faire en sorte que tout le monde participe en personne.

6. Prochaines étapes

M. Ussing a remercié les membres du groupe de travail pour les discussions très riches qui ont eu lieu pendant la réunion et les a encouragés à envoyer des contributions écrites sur la note d'information, le projet d'ordre du jour et les intervenants avant le 22 mai 2023. Il a encouragé les membres du groupe de travail à envoyer les noms des intervenants dès que possible, car le Secrétariat doit faciliter les déplacements. L'ambition est que tous les intervenants soient présents dans la salle pour le volet thématique. Il a également ajouté que le Secrétariat veillerait à garantir l'équilibre régional et entre les hommes et les femmes parmi les intervenants inscrits à l'ordre du jour.

Le Secrétariat a encouragé le groupe de travail à partager l'appel aux meilleures pratiques et les études de cas nationales avec ses réseaux avant la date limite du 18 mai 2023. Ces études de cas alimenteront la note d'information que le Secrétariat s'efforce de mettre à disposition au plus tard quatre semaines avant la réunion du CCP.

Le Secrétariat a remercié le groupe de travail pour son temps et son excellente contribution, puis a clôturé la réunion.